



## N° 115 SEPTEMBRE 2011

### ETAT CIVIL

#### Décès :

- le 3 juillet : BOOMKAMP Jozef, 1 La Chaise Gonnot
- le 8 juillet : AUMASSON André, 10 rue Maurice Rollinat
- le 20 juillet : LAURENT Marthe Veuve BRIATTE, 11 bis La Charpagne
- le 27 juillet : TRIGAUD Madeleine Veuve LAURENT, de La Chaise Peignin
- le 7 août : RIOLLET Marie Madeleine Veuve LACOTE, de La Minaudière
- le 14 août : JACQUET Marie-Louise Veuve DUCHIRON, La Chaise Gonnot
- le 24 août : NADAUD Veuve LABERGERE Denise, Châtre

### CONSEIL MUNICIPAL (Principales décisions)

#### Séance du 23 septembre 2011 :

Le conseil municipal a reçu hors séance Pascal LABRUNE, président de l'ACCA accompagné de plusieurs membres du bureau pour évoquer l'aménagement d'un local de chasse

**Bâtiments communaux :** Un contrat de fourniture de chaleur et entretien des installations sera signé pour une durée de 3 ans avec l'entreprise DALKIA.

Des travaux de peinture sur les portails et la clôture seront réalisés par l'Entreprise Paul André pour un montant de 908.96 €.

Le devis de l'entreprise PAUL est également accepté pour les travaux de réparation d'une pièce au groupe scolaire suite à des infiltrations d'eau pour un montant de 2 374.71 € (déclaration de sinistre effectuée auprès de l'assurance)

Pour la construction de l'abri à matériel, le conseil municipal retient le cabinet GALLERAND RIBEAUDEAU PEITER (réalisation des plans pour le permis de construire)

**Camping :** Contrôle légionelle 2012 : Le maire informe le conseil municipal que suite à l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire, il convient de faire procéder à un contrôle au camping municipal.

**Rapport cantine et garderie 2010/2011 :** Cantine : le bilan de gestion 2010/2011 fait ressortir un déficit de 7 157.46 €. Le prix du repas fixé à 2.90 € ne couvre que 56.08 % de son prix de revient (5.15 €), prix de revient calculé en prenant en compte les achats de produits alimentaires, les frais de personnel, les dépenses liées au bâtiment : chauffage, électricité, gaz, produits d'entretien...

Nous remercions les personnes qui chaque année font don de légumes, pommes de terre notamment.

Garderie : le bilan laisse apparaître une très faible fréquentation. Il en ressort un déficit de gestion de 1 984.24 €.

**Rapport SPANC 2010** : 42 communes ont transféré au SIERS la compétence assainissement non collectif. Le montant des redevances étaient de 140 € pour le contrôle de conception et de bonne implantation, 94 € pour le contrôle de bonne exécution, 45 € pour la contre visite et 60 € pour le contrôle « diagnostic » des assainissements existants.

**Amendes de police** : La subvention au titre des amendes de police 2010 d'un montant de 2 154 € sera affectée sur les factures d'achat de panneaux de signalisation.

## LE POINT SUR LES TRAVAUX

### Travaux réalisés en voirie :

#### ✓ Goudronnage :

- Route de Champroy
- Route de La Charpagne à route de Beauregard
- Réparations dans les villages de La Charpagne, Chanteloube, La Renauchat, sur le chemin de Puy Guillon
- Deux portions de la route La Renauchat-La Planche

Terrassement et empierrement du parking à côté du cimetière.

## INFORMATIONS DIVERSES

**Fleurissement 2011** : La campagne départementale pour le fleurissement s'est déroulée le lundi 25 juillet et a classé Mme Barbaud Nelly (16<sup>ème</sup>) dans la catégorie jardins très visibles de la rue, Mme Rigollet Claudie (20<sup>ème</sup>) dans la catégorie balcons ou terrasse, M. Grivot Jacques (15<sup>ème</sup>) dans la catégorie fenêtres ou murs, M. Vignaud Marc (14<sup>ème</sup>) dans la catégorie décor floral sur la voie publique et la boulangerie Leproust (7<sup>ème</sup>) dans la catégorie commerces

**Publication** : Monsieur Pierre BUVAT a publié, il y a quelques mois, un ouvrage très documenté et très complet « Sur les pas de Claude Monet à Fresselines », ouvrage qui se présente sous forme d'un album abécédaire manuscrit richement illustré. En vente chez l'auteur.

### Divagation d'animaux : RAPPEL

Nous rappelons que les propriétaires sont responsables des animaux qu'ils possèdent et par conséquent des dégâts ou accidents qu'ils seraient susceptibles de provoquer. Nous vous invitons donc à prendre toutes les mesures de prévention en la matière.

Nous rappelons aussi que le fait de posséder un animal entraîne l'obligation morale de le nourrir, de le soigner, de ne pas l'abandonner. (Nous avons eu cette année plusieurs cas de chiens malades, abandonnés qu'il a fallu faire euthanasier).

## VIE DES ASSOCIATIONS

L'UNRPA vous rappelle la reprise des activités rencontres le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois à partir du 10 octobre de 14 h à 17 h dans la salle des mariages

### Les manifestations à venir :

- Dimanche 09 octobre : Loto organisé par L'UNRPA (14 heures)
- Dimanche 30 octobre : Loto organisé par le Comité des Fêtes et d'Animations (14 heures)
- Samedi 12 novembre : Soirée choucroute organisée par Creuse In Vision (20 heures)
- Dimanche 4 décembre : Repas Fruits de mer organisé par la FNACA (à midi )
- Dimanche 11 décembre : repas de Noël de l'UNRPA
- Dimanche 11 décembre : concert chorale « Vocalise » à l'église de Fresselines à 17 heures